

ACCORD POUR LA STABILITE ET LA PAIX AU CONGO

Entre les soussignés :

Monsieur Felix-Antoine **TSHISEKEDI TSHILOMBO**

Autorité Morale du Regroupement Politique

CAP POUR LE CHANGEMENT (CASH)

Ici dénommé premier soussigné d'une part ;

Et

Monsieur Joseph **KABILA KABANGE**

Autorité Morale du Regroupement Politique

FRONT COMMUN POUR LE CONGO (FCC)

Ici dénommé deuxième soussigné d'autre part ;

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

Pour une passation de pouvoir civilisée, une alternance durable et pour la stabilité et la paix en République Démocratique du Congo, le soussigné de premier part accepte les conditions suivantes :

Article 1 :

Immunité totale pour le clan Kabila (famille et dignitaires de son régime). Pas de poursuites pénales pour tous les crimes possibles commis (crimes de sang, crimes économiques et autres).

Article 2 :

Concertation entre les deux leaders (Tshisekedi-Kabila) avant toute mise en place notamment dans les services de sécurité (Armée, police et services de renseignements), magistrature, entreprises publiques, et territoriale.

Article 3 :

Soutien lors de la présidentielle de 2023 par la famille politique de Tshisekedi de la candidature FCC, famille politique de Kabila.

Fait à Kinshasa (Kingakati), le 08 Janvier 2018

Felix-Antoine **TSHISEKEDI TSHILOMBO**

Joseph **KABILA KABANGE**

Témoins internationaux :

1. UHURU KENYATTA : Président de la République du Kenya
2. AL-SISI : Président de la République arabe d'Egypte
3. Cyrille RAMAPHOSA : Président de la République Sud-Africaine

Témoins nationaux :

1. Delphin KAHIMBI
2. Célestin MBALA
3. John NUMBI
4. Amisi KUMBA
5. Jean-Claude YAV KABEY